

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC)
COMMISSION DE LA MER DES CARAIBES (CMC)

I REUNION DES POINTS FOCaux DU PROJET
Evaluation de l'impact du changement climatique sur les littoraux sablonneux de la
Caraïbe: options de contrôle et résilience

Secrétariat de l'AEC, Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago : le 28 juillet 2017

COMPTE RENDU DU RAPPORTEUR

<<<SECRETARIAT>>>

La I Réunion de Points focaux du Projet *Evaluation de l'impact du changement climatique sur les plages sablonneuses de la Caraïbe: Options de contrôle et résilience* a eu lieu au Secrétariat de l'AEC, à Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 28 juillet 2017. Le Bureau était constitué par M. Young-sun Jung, Directeur de pays au bureau de la KOICA à la République Dominicaine, Son Excellence Mme l'Ambassadrice June Soomer, Secrétaire générale de l'AEC, M. José Luis Juanes Martí, Chercheur de l'Institut de Sciences marines de Cuba, M. Jesús Guerra Bell, Spécialiste de haut niveau du Ministère de la Science, la technologie et l'environnement de Cuba et M. Alexander Girvan, Coordinateur de la Commission de la Mer des Caraïbes de l'AEC.

Des délégations de treize (13) Etats membres, deux (2) Membres associés et un (1) Pays Observateur ont participé à la réunion. ***La liste complète de participants figure ci-jointe en Annexe I.***

I. L'EXPERIENCE CUBAINE

Après avoir salué les participants, M. Juanes a exprimé sa satisfaction pour le rythme auquel le projet avait avancé. Il a fait ensuite une présentation Power Point détaillée de l'expérience cubaine en matière de surveillance de l'érosion côtière. ***La présentation PowerPoint de M. Juanes figure ci-jointe en Annexe II***

Suite à son analyse de l'expérience cubaine, M. Juanes a invité les participants à faire des commentaires et poser des questions.

La déléguée représentante d'***Haïti*** a remercié M. Juanes de son exposé très instructif et a souhaité savoir si la responsabilité du projet macro (auquel il faisait référence dans la

présentation) incombait un seul Ministère, où si elle avait été partagée dans un effort de synergie par plusieurs ministères.

En réponse à cette question, **M. Juanes** a confirmé que le projet macro - et les efforts pour traiter l'érosion côtière en général- abordait les différents aspects relatifs aux effets de la hausse du niveau de la mer, et ces derniers avaient donc été conçus et mis en œuvre par différents ministères.

Par ailleurs, **M. Guerra** a ajouté que le travail réalisé à Cuba allait au delà de son Ministère de la Science, la technologie et l'environnement (CITMA), en expliquant que la réponse du pays au changement climatique avait été affinée sur la base de nombreuses études scientifiques utilisées par le Gouvernement pour élaborer ses plans. Il a aussi signalé que ce concept de la science comme source d'information des politiques était aussi reflété dans cette proposition.

Le Coordinateur de la Commission de la Mer des Caraïbes, **M. Girvan** a offert à la Délégation de la Barbade, qui participait par vidéoconférence, la possibilité de saluer les autres participants et de présenter leur équipe technique et diplomatique.

II. APERÇU DE PROJET

M. Girvan a présenté un aperçu du projet, à l'aide d'une présentation sur PowerPoint. M. Girvan a signalé les objectifs du projet, les différentes composantes, le calendrier estimé, ainsi que le financement disponible pour chaque composante.

A la conclusion de sa présentation, M. Girvan a remercié les participants de leur présence à la réunion et a exprimé son espoir que les discussions abordassent les questions difficiles nécessaires. La présentation Power Point de **M. Girvan** figure à l'Annexe **III**.

La délégation de la **Jamaïque** a remercié M. Girvan de l'information contenue dans sa présentation et demandé un éclaircissement, à savoir, si la composante du projet relative à la vidéosurveillance à la Jamaïque (mentionnée dans la présentation de M. Girvan), était en dehors du budget d'US \$750.000,00 alloué à cette composante.

La délégation a ensuite voulu savoir quels étaient les pays participant à l'exécution du projet.

M. Girvan a donc informé les délégués sur les pays participants, ainsi que sur la source de financement pour chaque Etat membre. **La liste complète de pays participants se trouve ci-jointe en tant qu'Annexe IV.**

III. EXPERIENCES DES PAYS

Les délégués ont été invités à commenter dans le détail la situation actuelle de la surveillance de l'érosion côtière dans leurs pays respectifs. Cette discussion visait à compléter l'information requise par l'Enquête de besoins, que M. Girvan a assuré qu'elle serait distribuée aux pays participants.

Le délégué d'**Aruba** a exprimé sa reconnaissance pour l'invitation à participer de cette réunion et a signalé que son pays ne possède pas actuellement un système établi de surveillance de l'érosion côtière, mais qu'ils prévoient la création à l'avenir d'un système de ce genre. Il a aussi mentionné qu'il espérait un échange d'informations pendant la durée du projet, ainsi que l'assistance à son pays dans l'élaboration d'une méthodologie de surveillance, moyennant un processus parallèle au projet. En outre, le délégué a expliqué que l'érosion observée était plus importante au Nord-Ouest de l'île, à une zone populaire fréquentée par les habitants locaux et les touristes.

La déléguée d'**Antigua-et- Barbuda** a remercié les personnes présentes et s'est présentée. Elle a informé que le programme de surveillance à Antigua-et-Barbuda avait été créé au milieu des années 1990 et avait été initialement appliqué le long de vingt-cinq plages, tandis que d'autres sites avaient été ajoutés au cours des dernières années pour assurer la surveillance appropriée, non seulement d'Antigua-et-Barbuda mais aussi des îles plus petites et des cayes. La déléguée a expliqué que la surveillance a lieu de manière trimestrielle et a admis qu'elle était faite par des techniques dépassées, qui n'ont pas trop changé depuis la création du programme. Finalement, la déléguée a communiqué qu'elle proposait de partager leurs rapports, qui sont élaborés tous les dix ans.

La délégation de la **Barbade** a signalé que son pays réalisait le nivellement de ses plages depuis 1981, avec une surveillance trimestrielle. Ils ont expliqué qu'une de leurs intentions concernant ce projet était d'acquérir la capacité de surveiller plusieurs nouveaux sites. En outre, la délégation a signalé son désir d'avoir accès à une nouvelle formation en matière de nivellement et finalement, elle a informé que l'érosion des plages de la Barbade avait avancé de manière relativement stable, environ entre un pied et un demi-mètre par an.

En parlant en représentation du point focal de son pays, la déléguée du **Costa Rica** a signalé que les plages de la partie Sud de la côte caribéenne de son pays avaient subi une érosion considérable, avec un impact remarquable sur les communautés côtières ainsi que sur les habitats des tortues. La déléguée a aussi expliqué que le Costa Rica est dans un processus d'élaboration de mesures d'adaptation visant à réduire l'impact de l'érosion côtière, un facteur déterminant pour l'engagement de son pays dans ce projet. Finalement, la déléguée a fait remarquer que des études sur l'érosion côtière d'une portée limitée avaient été réalisées, mais ne faisaient pas partie d'un plan systématique de surveillance.

La délégation de la **Jamaïque** a informé que son pays a commencé la collecte de données sur les plages à la fin des années 1970, cependant, les informations cohérentes ont été disponibles à partir de 1987 et jusqu'à présent. La délégation a fait noter que six plages sont surveillées à

l'heure actuelle à trente-quatre sites de référence de profil de plage. Quant à la méthodologie de surveillance, la délégation a expliqué que son pays utilise la mesure de profil résultante des recherches de Gillian Cambers, ayant des données disponibles pour les six zones.

La délégation a mentionné qu'avec l'assistance de la Banque mondiale, la Jamaïque avait complété dernièrement un *'Document d'orientation pour la gestion côtière et la restauration des plages'*, et a exprimé son espoir que ce dernier puisse être utile à mesure que le projet avance. La délégation a ajouté que la Jamaïque avait complété – aussi avec l'assistance de la Banque mondiale- un atlas de risques côtiers. La délégation a aussi fait remarquer que les plages de la Jamaïque subissent chaque année l'impact des ouragans, en particulier les plages du Sud, mais elle a signalé que les plages sont heureusement en récupération, malgré les projections qui suggèrent que les ouragans vont s'intensifier.

En conclusion de ses commentaires, la délégation a partagé son intérêt au potentiel du projet pour déterminer l'impact possible du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer, les ouragans et les facteurs anthropogéniques.

La déléguée du **Nicaragua** a exprimé la reconnaissance de son pays pour la participation à cette réunion, en signalant que bien que le Nicaragua et son office du climat ont fait plusieurs efforts concernant les questions environnementales, la formation restait un de ses défis. La déléguée a déclaré qu'une surveillance permanente est réalisée aux zones caribéennes et du Pacifique de son pays. En outre, elle a fait référence au défi des sources d'eau dans la zone caribéenne, malgré les progrès réalisés moyennant des stratégies d'adaptation. La déléguée a ensuite informé sur les avancements de son pays en ce qui a trait aux données mises à jour et la délimitation des terres dans les zones côtières, et finalement elle a signalé son attente d'une capacité institutionnelle renforcée.

La délégation de la **République Dominicaine** a exprimé sa reconnaissance de cette occasion qui lui était offerte de participer à cette importante initiative. Elle a ensuite signalé qu'elle prendrait note des discussions afin d'en informer les experts techniques nationaux.

La déléguée du **Panama**, a remercié au nom de son pays la possibilité de participer à un projet qui implique un sujet si important comme le changement climatique. La déléguée a fait remarquer que, bien que le point focal technique de son pays ne puisse pas être présent à la réunion, le Panama était prêt à assumer un rôle actif au projet et qu'à cet égard, elle offrait son pays pour accueillir toute activité future du projet, si on le désirait.

La déléguée représentant **Trinité-et-Tobago** a informé que l'Institut des Affaires maritimes surveillait les plages et les baies depuis 1988, qu'il en surveillait vingt à Trinité et vingt à Tobago en employant des méthodes standard de surveillance, comme le nivellement de plages et la méthode RTK. La déléguée a expliqué que sa plus grande inquiétude était d'autres éléments contribuant aux processus côtiers et l'absence d'un programme global pour réviser les courants, les vagues et les facteurs qui provoquent l'érosion côtière. Elle a aussi fait remarquer

le manque d'une recherche approfondie sur le transport de sédiments, ce qui limite l'étendue des efforts que déploie son pays en matière d'érosion côtière.

La déléguée a ensuite expliqué que certains sites étaient surveillés mensuellement, tandis que d'autres trimestriellement ou deux fois par an. La délégation a mentionné que certains sites de nidification de tortues étaient affectés par l'érosion, le long de la côte Nord-est de Trinité, et que son pays travaille avec les communautés pour renforcer leurs capacités, afin d'aider à la collecte de données.

D'autre part, la déléguée a encouragé à considérer l'érosion du côté continental de même que du côté de la mer, étant donné les effets nuisibles sur les plages locales provoqués par les changements hydrologiques et hydrodynamiques du côté continental.

Dans le cas de Tobago, la déléguée a fait noter le besoin d'évaluer si la détérioration des récifs coralliens pourrait avoir accéléré l'érosion de la côte sud-ouest, en remarquant que près des aéroports insulaires, l'érosion a été liée à la dégradation des récifs de corail et à la perte de pâturages marins; cela combiné à une invasion de sargasses.

Finalement, la déléguée a fait référence au besoin de renforcer les capacités liées aux mécanismes de surveillance à Trinité-et-Tobago, notamment en ce qui concerne les étudiants locaux, qui consultent simplement les données collectées par l'Institut d'Affaires maritimes, sans effectuer leur propre recherche primaire sur les plages et les baies.

Le délégué représentant le **Mexique** a fait savoir qu'il serait heureux de contacter le département de changement climatique du Mexique et a déclaré que son pays continuera de participer à mesure que le projet progressera.

Après avoir salué les participants, la déléguée d'**Haïti** a expliqué que le déboisement d'arbres et de mangroves qui servaient de barrière entre la terre et la mer constitue une des causes importantes de l'érosion dans leur pays. La déléguée a informé que l'étendue des défis environnementaux d'Haïti ont fait que le pays soit confirmé par le sommet de la COP21 comme le 6^e plus vulnérable au changement climatique. La délégation a conclu en signalant qu'Haïti ne surveille pas actuellement l'érosion côtière.

Suite à la réception d'un rapport, la représentante du **Panama** a signalé que ce projet reflète des éléments de la stratégie nationale de son pays pour lutter contre le changement climatique dans ses zones marines et côtières. Elle a ajouté qu'une évaluation de la vulnérabilité des zones côtières est en cours, réalisée par le Ministère de l'environnement. .

La délégation du **Guyana** a présenté un aperçu des efforts déployés par le Guyana pour l'adaptation et l'atténuation de toute une gamme de questions autour du changement climatique; elle a précisé que des lectures de marées avaient été surveillées à Port Georgetown et plus récemment à Parika, ce qui avait déterminé que le niveau moyen de la mer dépasse de 1m,80 les données des cartes. La délégation a mentionné les efforts multilatéraux et bilatéraux

du Guyana pour aborder le changement climatique. Par ailleurs, le délégué a indiqué que 90% de la population du Guyana est établie dans des zones basses, ce qui accentue la valeur particulière de ce projet pour son pays et peut l'encourager finalement à s'engager à ce dernier.

Suite à l'intervention du Guyana, la déléguée de la **Colombie** a signalé qu'au cours des dix dernières années son pays réalisait des travaux sur l'érosion côtière, et l'analyse approfondie de ces travaux avait été présentée dans un livre. La déléguée a aussi informé que la Colombie utilise actuellement des images de satellite pour surveiller l'érosion.

Ensuite, la déléguée a exprimé qu'il fallait considérer les modèles les plus appropriés de surveillance et a fait noter que les modèles employés par la Colombie pouvaient peut-être s'avérer utiles pour les participants au projet, en particulier pour ceux qui n'avaient pas encore établi des systèmes de surveillance.

Elle a continué par expliquer les travaux de la Colombie en matière de géologie marine, océanographie et impact atmosphérique sur la hausse des niveaux de la mer. Finalement, elle a décrit brièvement la collaboration de la Colombie avec le gouvernement des Pays-Bas sur la gestion de l'érosion côtière et a conclu en exprimant la volonté de son organisation d'offrir de l'assistance à l'exécution du projet.

La délégation d'**Haiti** a intervenu de nouveau pour expliquer la situation environnementale que subit actuellement la ville de Les Cayes, qui est établie à faible altitude entre deux fleuves et qui est menacée par l'érosion et d'autres activités humaines dommageables.

Après cette intervention la réunion a fait une pause pour la **Photo officielle** et le **déjeuner**.

IV. DISCUSSION LES BESOINS DES PAYS ET LES ATTENTES DU PROJET

Les délégués ont été invités à faire des commentaires sur leurs attentes et besoins liés au projet.

Le délégué d'**Aruba** a estimé que le développement d'un système de surveillance était un besoin prioritaire. Il a aussi considéré que la formation était un besoin important. Le délégué a signalé que, bien que son pays ne soit pas un état membre, il espérait continuer à recevoir des informations sur le projet, afin de profiter des leçons acquises par les pays participants et faciliter un système de comparaison et apprentissage. .

Le délégué d'**Antigua-et- Barbuda** a fait remarquer que ce projet offrait avant tout une occasion importante de collaboration et coordination avec d'autres membres. Le délégué a aussi expliqué que le projet offrait à Antigua-et-Barbuda des moyens d'améliorer et mettre à jour ses techniques et équipements de surveillance, ainsi que d'incorporer les données collectées au plus large Système d'information environnementale, qui n'est pas basé sur GIS.

La déléguée de la **Colombie** a déclaré qu'elle voyait dans ce projet l'occasion d'offrir de la formation aux membres ayant moins d'expérience dans le domaine de la surveillance de l'érosion, ainsi que d'améliorer la connaissance de la Colombie sur le sujet à partir de Cuba et de la Corée, en vue d'augmenter leurs connaissances sur les océans et les côtes. La déléguée a aussi exprimé qu'elle espérait qu'il y aurait la possibilité de comparer l'expérience de la Colombie à celle du restant de la Caraïbe.

La déléguée du **Costa Rica** a expliqué que son pays espérait que le projet ajoute de la formation et inclue du matériel, ainsi que des outils régionaux et que la sensibilisation dans les discussions régionales soit accrue, sur la base de cette expérience partagée. La déléguée a souligné l'importance du réseau de point focaux et de chercheurs et a fait remarquer la valeur de l'offre des expériences de Cuba et d'autres pays. Finalement, elle a exprimé que le renforcement de capacités était important pour ne pas avoir à dépendre de tierces parties.

La déléguée du **Guyana** a fait savoir que son pays n'était pas encore engagé à l'exécution du projet et qu'elle préférait réserver ses commentaires à ce sujet.

La délégation de la **Barbade** a commenté qu'elle était intéressée de voir la manière de mettre en œuvre à la Barbade les données par télédétection, ainsi que la formation dans ce domaine. Par ailleurs, la délégation a offert son assistance avec la formation sur les méthodes de collecte de données de profil, compte tenu de leur expérience à cet égard. Elle a proposé qu'étant donnée la disparité dans chaque pays en matière d'élaboration de profil, il pourrait être nécessaire que les organisations relatives aux terres et aux sondages au sein des pays assument un rôle dans l'exécution du projet. La délégation a aussi exprimé qu'elle espérait avoir accès au matériel de surveillance et aux techniques de télédétection.

M. Juanes a saisi l'occasion pour suggérer que, bien qu'il existe différentes méthodes valides et complémentaires d'étudier le processus de l'érosion, n'importe quelle méthode choisie parlerait des objectifs essentiels du projet et serait par conséquent capable d'évaluer l'impact de l'érosion côtière.

La délégation de la **Colombie** a demandé à savoir de quelle manière le projet envisageait de mesurer localement l'élévation du niveau de la mer, car cela devrait faire partie de l'examen de l'évolution de la côte.

Concernant cette question, **M. Girvan** a indiqué qu'il espérait que l'on pourrait parvenir à une solution technique de ce sujet.

La déléguée d'**Haïti** a signalé que les besoins de son pays comprenaient la réduction de ses considérables vulnérabilités sociales, environnementales et économiques. La déléguée a ensuite manifesté son désir d'établir un système de surveillance avec un personnel formé de manière adéquate, et plus largement, d'avoir de la formation disponible pour tous les groupes qui nuisent l'environnement. D'ailleurs, Haïti souhaite établir un centre de recherches pour le

développement rural, permettant à la société haïtienne de s'adapter efficacement au changement climatique.

Finalement, concernant les attentes, la déléguée a exprimé son espoir d'établir de véritables synergies entre les pays participants, afin de pouvoir réunir les meilleures pratiques et améliorer la résilience parmi les communautés côtières caribéennes.

La délégation de la **Jamaïque** a signalé que la Jamaïque a besoin de formation en matière de mesure de profil et d'analyse de données. La délégation a mentionné le besoin de formation dans différentes questions qui peuvent avoir des effets sur la dynamique côtière, compte tenu que de nombreux ingénieurs de côtes étaient employés par le secteur privé de la Jamaïque.

Quant au sujet de mesurer le niveau de la mer, la délégation a signalé la valeur de la collaboration avec d'autres initiatives, en précisant que l'UNESCO avait créé des stations de suivi du niveau de la mer dans plusieurs pays et elle a mentionné que la Jamaïque cherche à établir des stations de mesure du niveau de la mer.

La délégation du **Mexique** a exprimé qu'elle attendait avec intérêt ce que les experts techniques présenteraient aux réunions futures du projet.

Parmi ses attentes, la délégation du **Nicaragua** voudrait apprendre les manières dont les membres avaient pu aborder les communautés côtières pour améliorer les capacités locales.

Le délégué a aussi mentionné le besoin d'équipement, en faisant référence au réseau géodésique du Nicaragua qui requiert des réparations coûteuses et une mise à jour. Le délégué a ensuite suggéré que chaque pays pourrait peut être mettre en œuvre ses propres méthodes de surveillance pour obtenir des références scientifiques, ce qui devrait être néanmoins normalisé. A cet égard, le délégué a aussi suggéré l'utilisation de la télédétection, compte tenu des avantages qu'elle apportait en vue des développements côtiers au fil du temps et il a de même suggéré la possibilité de combiner ces techniques moyennant les Systèmes d'information géographique afin de parvenir aux meilleures décisions.

La déléguée du **Panama** a exprimé l'intérêt de son pays à la mise en œuvre du projet et a souligné qu'elle estimait que les échanges techniques positifs renforceraient les liens de la coopération, aussi bien sur le plan national que régional.

La délégation de la **République Dominicaine** a fait savoir que le contenu des discussions de la journée serait transmis à la capitale pour considération et en faire le suivi nécessaire.

La déléguée de **Trinité-et-Tobago** a exprimé qu'elle espérait l'amélioration du programme de surveillance existant à Trinité-et-Tobago, afin d'assurer que les méthodes soient suffisamment rigoureuses et collectent des données qui à l'heure actuelle ne sont pas collectées, car ces deux aspects aideront à évaluer les vulnérabilités et à déterminer les mesures migratoires qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre. La délégation a signalé son accord avec la contribution du

Nicaragua, à savoir, que les méthodes devraient être normalisées en vue d'en faciliter la comparaison.

La déléguée a en outre demandé quelles méthodes seraient utilisées pour le traitement et le stockage de données, afin d'assurer leur disponibilité opportune pour la prise de décisions. Elle a ensuite ajouté que, quelle que soit la méthode choisie pour ces trois années du projet, il faudrait qu'elle requière suffisamment peu d'entretien afin de pouvoir continuer au-delà de la limite de trois ans.

En ce qui a trait aux attentes, la déléguée a déclaré qu'elle espérait la collaboration aux expériences entre les pays.

Finalement, La délégation d'**Haïti** a signalé le besoin d'établir une base de données d'accès officiel pour les participants au projet.

V. DISCUSSION SUR LE CALENDRIER, LES ELEMENTS LIVRABLES ET LES RESPONSABILITÉS

A ce point de la réunion, les délégués ont été invités à discuter le calendrier du projet, ainsi qu'à commenter leur compréhension de leurs responsabilités.

Dans le but d'atteindre un maximum d'efficacité, les délégations de **Trinité - et - Tobago** et de la **Jamaïque** ont voulu savoir quels seraient les canaux de communication pendant toute l'exécution du projet.

A cet égard, la **Secrétaire générale**, M. Soomer, a expliqué que la procédure établie était que toutes les communications devaient être faites à travers les Ministères des Affaires étrangères. Elle a cependant signalé que les points focaux pouvaient recevoir une copie de la correspondance officielle, et que cette correspondance pouvait être transmise au Secrétariat et copiée aux Ministères des Affaires étrangères.

La délégation de la **Jamaïque** a prié que l'enquête des besoins soit retransmise.

En réponse à cette demande, **M. Girvan** a signalé que l'enquête allait en effet être retransmise et, sur la base des résultats déterminés, une autre enquête serait retransmise pour recueillir des renseignements supplémentaires.

M. Juanes a pris ensuite la parole pour parler de la Formation en techniques de laboratoire de Cuba. M. Juanes a expliqué que Cuba souhaitait préparer un cours de formation postuniversitaire intensif appelé '*Processus côtiers et critères méthodologiques pour la récupération de plages*', qui sera concentré sur le sujet du changement climatique. M. Juanes a ajouté que le programme irait au delà des sessions d'apprentissage concentrées sur la méthodologie, pour inclure aussi des occasions de discussion sur la manière dont sont conçus

les réseaux et sont interprétés les processus côtiers. M. Juanes a expliqué que la formation avait été conçue plus comme une réunion, que comme un cours, afin de faciliter des discussions approfondies et il a suggéré que des spécialistes participeraient à ce processus. M. Juanes a conclu en partageant son espoir que le plus grand nombre possible de personnes profitent de la formation et il a suggéré qu'il y aurait peut-être la possibilité de couvrir les frais de certains.

Ensuite, la délégation de la **Colombie** a exhorté à ce que la normalisation de la méthodologie soit comprise dans le calendrier, afin de faciliter la discussion pour déterminer une méthodologie assurant que toutes les données soient comparables. La déléguée a aussi signalé le sujet de la détermination des sites de surveillance.

M. Girvan a suggéré que le suivi de l'enquête préciserait quelles sont les méthodes utilisées actuellement par les pays participants. Il a ajouté que dans les cas où il n'y aurait pas une méthode utilisée, les points focaux pouvaient commencer à proposer des options appropriées. M. Girvan a ensuite fait savoir qu'un des résultats clés de l'activité de formation sera la standardisation de la méthodologie et le processus d'élaboration de rapports.

En reprenant la parole, **M. Juanes** a fait remarquer que, tel que prévu, les questions liées à l'acquisition de matériel, ainsi que les variations des niveaux d'expérience existant entre les pays participants, allaient avoir une répercussion sur l'aptitude de plusieurs pays pour commencer au même moment. Par ailleurs, M. Juanes a suggéré que les points focaux pouvaient suggérer et proposer les points à être surveillés.

M. Girvan a signalé qu'il pourrait être utile pour le futur directeur du projet, de concevoir conjointement avec le secrétariat une intervention pour le renforcement des réseaux de surveillance existants, ainsi que pour en créer aux endroits où ils n'existent pas encore. A cet égard, M. Girvan a ensuite suggéré qu'il pourrait être utile de fournir quelques lignes directrices aux pays qui établissent leurs réseaux de surveillance, moyennant des visites de surveillance d'approche directe.

La délégation de la **Jamaïque** a été d'accord avec le raisonnement de M. Girvan d'avoir un modèle à deux volets pour l'établissement de réseaux de surveillance. La délégation a ensuite demandé que les responsabilités des points focaux soient élaborées.

Suite à cette demande, **M. Girvan** a signalé son intention d'élaborer les termes de référence pour les points focaux d'une façon détaillée, une fois que le directeur du projet soit engagé.

La déléguée de la **Colombie** a suggéré la possibilité de programmer des réunions pour échanger les meilleures pratiques pour la méthodologie et la surveillance, ce qui permettrait aux pays de tirer des enseignements des expériences communes.

M. Girvan a félicité l'idée formulée par la déléguée de la Colombie et a conseillé la possibilité de l'examiner avec les autorités de la KOICA.

La déléguée de **Trinité-et-Tobago** a demandé s'il y aurait un dépôt central, une fois les données collectées.

En réponse, **M. Girvan** a signalé que l'inclusion d'un dépôt central dans le site web du projet serait considérée.

La délégation de la **Jamaïque** a confirmé que cette question du stockage avait été soulevée à l'origine lors de la visite de la KOICA à la Jamaïque et a soutenu l'idée d'héberger les données recueillies à l'Université des West Indies, à Mona, ce qui renforcerait la relation entre l'Université et la KOICA et permettrait que les données deviennent finalement connues du public.

Aiguillonnée par les commentaires faits par la délégation de la Jamaïque, la **Secrétaire générale**, Mme. Soomer, a fait référence à la durabilité du projet, en expliquant comme exemple que l'UWI avait été impliquée dans le Projet de données géospatiales de l'AEC tout le long de l'exécution, et quand il fut complété, le matériel a été donné à l'Université afin d'aider l'UWI à la réalisation de la cartographie. M. Soomer a ajouté que cela avait assuré la poursuite du projet par l'UWI, et qu'il s'agit d'un modèle utile à considérer dans le cas de ce projet.

En parlant du même sujet, La délégation de la **Jamaïque** a fait remarquer l'engagement de l'Université des West Indies depuis la visite des autorités de la KOICA au début de l'année, raison pour laquelle elle encourageait l'intégration avec l'Université, afin d'assurer la durabilité du projet.

La délégation de la **Barbade** a félicité l'approche par étapes et a approuvé la recommandation de portails normalisés pour permettre les comparaisons. Le délégué a demandé ensuite, de quelle manière étaient prévus par le projet la présentation et l'échange de données.

En réponse aux commentaires de la délégation de la Barbade, **M. Girvan** a expliqué que le sujet de la présentation de données était encore en discussion et a suggéré la possibilité de créer deux formats différents de présentation de données, à utilisation scientifique et pour la formulation de politiques.

M. Juanes de Cuba a réitéré que l'objectif du projet n'était pas l'étude de la dynamique des plages, mais plutôt de mesurer les changements de la côte à long terme. M. Juanes a ensuite expliqué que la recherche visait à déterminer les phénomènes sur terre et non à la mer. Finalement, M. Juanes a fait savoir que l'intention du projet n'était pas de limiter la surveillance à deux fois par an.

La délégation de la **Colombie** a exprimé son accord avec la Barbade et a soulevé ensuite des questions sur la procédure proposée. En premier lieu, la délégation a fait remarquer que trois ans de surveillance ne constituent qu'une courte période de temps pour étudier le changement climatique, notamment pour des pays sans aucune donnée historique. La délégation a ajouté qu'il conviendrait, particulièrement dans certains pays qui viennent juste d'installer des

systemes de surveillance, de considérer les facteurs supplémentaires qui contribuent, ainsi que les variations saisonnières. La délégation a aussi suggéré que l'évaluation des capacités existantes des pays pourrait être d'utilité à l'exécution des activités du projet.

En réponse aux commentaires de la Colombie, **M. Girvan** a confirmé que toute sorte de collaboration entre les membres, fondée sur les capacités existantes, est fort appréciée. Dans ce but, il a communiqué que l'enquête de suivi inviterait les membres à détailler leurs points forts respectifs et leur offre de collaboration.

La délégation d'**Antigua-et-Barbuda** a en outre voulu savoir quelles seraient les étapes qui suivraient après la réunion.

En réponse, **M. Girvan** a signalé que l'étape suivante immédiate serait la préparation d'une brève enquête, suite à laquelle une version plus détaillée serait élaborée avec M. Juanes et le futur directeur du projet, afin d'établir les besoins de matériel. Par ailleurs, en réponse à la question soulevée initialement par la Barbade, M. Girvan a expliqué que dans cette enquête les pays allaient avoir la possibilité de déterminer les organisations et agences qu'ils souhaiteraient inclure à l'exécution du projet. Finalement, M. Girvan a communiqué qu'une autre réunion de points focaux était prévue pour le mois de décembre 2017, ainsi que des activités de formation au début du premier trimestre 2018.

La délégation de la **Jamaïque** a demandé à M. Juanes quelle serait la durée du Cours postuniversitaire.

M. Juanes a expliqué que le cours était conçu pour être réalisé en dix jours et comprendrait une semaine de pratiques obligatoires sur le terrain, ainsi que des conférences et du travail en groupe. M. Juanes a fait savoir que le cours serait concentré sur des études de cas présentés par les représentants de chaque pays.

VI. MOTS DE CONCLUSION ET ALLOCUTION DE CLOTURE DE LA RÉUNION

Dans ses remarques de conclusion, la **Secrétaire générale**, Mme. Soomer, a signalé la valeur de ce genre de réunions, qui améliorant sa propre aptitude à gérer le travail du Secrétariat, par des conseils pertinents et éclairés. Elle a exprimé qu'elle emportait avec elle une multiplicité d'éléments des discussions de la journée et que cette réunion avait offert à tous l'opportunité d'apprécier, non seulement la considérable expertise scientifique et en politique de Cuba dans le domaine de la gestion de l'érosion côtière, mais aussi la générosité qu'elle a toujours démontré envers ses homologues caribéens.

Mme. Soomer a ensuite exprimé sa satisfaction pour les offres d'assistance faites, ainsi que par le partage des différentes expériences entre les participants, en décrivant cette diversité comme un trait bénéfique qui définit l'Association.

Par ailleurs, la Secrétaire générale a déclaré qu'elle était extrêmement satisfaite de l'évaluation de besoins réalisée, reconnaissant cette activité sur les besoins des Etats membres, comme une réflexion de la plus haute importance. A cet regard, Mme. Soomer a encouragé à communiquer de la manière la plus efficace, afin d'assurer que le message de la valeur du projet soit appréciée par les communautés côtières vulnérables.

Mme. Soomer a aussi exprimé ses attentes a l'égard du renforcement des capacités régionales, de la collaboration avec d'autres organisations, de la participation possible d'états membres additionnels, ainsi que du développement de moyens d'assurer la durabilité du projet.

Mme. Soomer a conclu en expliquant que ce projet exprime le rôle essentiel de l'AEC de chercher des solutions aux problèmes communs et qu'elle remerciait sincèrement les états membres de leur participation active et particulièrement, le Gouvernement de la République de Corée pour la compréhension dont il avait fait preuve envers la région face aux menaces du changement climatique, ainsi que de son offre généreuse de ressources techniques et financières.

Après l'allocation de Mme. Soomer, **M. Girvan** a remercié tous les participants de leur engagement à discuter une solution pour ce sérieux problème commun.

Avec ces mots, la Réunion a été officiellement close.